



Bruxelles, le 28.5.2026
COM(2026) 255 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Rapport annuel sur les activités de l'Union européenne en matière de recherche et de développement technologique et sur le suivi d'«Horizon Europe» en 2025

1. CONTEXTE

Le présent rapport offre un aperçu des principales activités de recherche et d'innovation (R&I) menées par l'Union et du suivi d'Horizon Europe et du programme Euratom de recherche et de formation en 2025.

Il a été rédigé conformément à l'article 190 du [traité sur le fonctionnement de l'Union européenne](#) et à l'article 7 du [traité Euratom](#), en lien avec l'article 50 du [règlement \(UE\) 2021/695 du Parlement européen et du Conseil portant établissement du programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe»](#) et l'article 12 du [règlement \(Euratom\) 2021/765 du Conseil établissant le programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique](#).

2. CONTEXTE POLITIQUE ET EVOLUTION DES POLITIQUES

En 2025, la R&I a été déterminante pour faire avancer les initiatives clés de l'UE, ce qui souligne son rôle essentiel dans le renforcement de la compétitivité. La section suivante examine l'effet transformateur de ces évolutions dans tous les secteurs, affirmant l'engagement de l'UE à favoriser une économie axée sur l'innovation.

2.1. Prospérité durable, marché unique et compétitivité de l'Europe

L'[initiative «Choisir l'Europe»](#) a été lancée en mai et vise à faire de l'Europe la **destination la plus attrayante pour les chercheurs**. Dans le même temps, la [stratégie de l'UE en faveur des start-up et des scale-up](#) vise à faire de l'UE la principale plateforme pour les start-up et les scale-up axées sur les technologies. La Commission a également adopté la [stratégie européenne pour les infrastructures de recherche et de technologie](#) afin de promouvoir des infrastructures de classe mondiale, accessibles et alignées sur l'industrie.

Le [Semestre européen 2025](#) s'est concentré sur les priorités de la boussole pour la compétitivité, notamment rattraper le retard en matière d'innovation. Compte tenu de cette priorité, 26 États membres ont reçu une recommandation par pays en matière de R&I.

Au niveau sectoriel, la Commission a collaboré avec les associations de partenaires concernées par le transport routier et les batteries au moyen d'un protocole d'accord et de ses résultats attendus, afin de mettre en œuvre les activités de R&I découlant du nouveau [plan d'action industriel en faveur du secteur automobile européen](#). La R&I a également contribué à la nouvelle proposition d'acte législatif de l'UE sur l'espace, qui vise à favoriser l'innovation et un environnement stable pour les entreprises. Parallèlement, la Commission a publié une communication présentant une vision de l'économie spatiale européenne. La Commission a adopté la [vision pour l'agriculture et l'alimentation](#), qui met l'accent sur la R&I en tant que catalyseur d'un système agroalimentaire attrayant, compétitif et équitable. Le [plan d'action pour l'industrie chimique](#) renforce la compétitivité, la durabilité et la résilience de l'industrie en stimulant l'innovation. La Commission a adopté une nouvelle [stratégie de l'UE pour la bioéconomie](#) et un [acte législatif européen sur les biotechnologies](#), comportant des aspects liés aux technologies vertes et à la compétitivité dans le domaine de l'alimentation et de la santé.

En outre, la Commission a adopté la [stratégie pour les sciences du vivant](#), faisant de l'UE un pôle mondial d'innovation dans les domaines de la santé, des biotechnologies, des systèmes alimentaires et de la fabrication verte d'ici à 2030.

La R&I a également contribué au [nouveau Bauhaus européen](#) (NEB), qui soutient des projets de transformation de l'environnement bâti des quartiers. La [communication sur le nouveau Bauhaus européen](#) et la [proposition de recommandation du Conseil relative au nouveau Bauhaus européen](#) reconnaissent la contribution des projets relevant du nouveau Bauhaus européen à la R&I.

2.2. Autonomie stratégique, défense et sécurité

À l'instar de la compétitivité, la sécurité et la résilience sont des impératifs stratégiques étroitement liés à l'innovation. Les stratégies d'action suivantes, présentées par la Commission en 2025, désignent la recherche, l'innovation et la technologie à double usage comme des aspects essentiels:

- la [stratégie européenne pour une union de la préparation](#)
- [ProtectEU – une stratégie européenne de sécurité intérieure](#)
- le [livre blanc sur la préparation de la défense de l'UE à l'horizon 2030](#), suivi de la [feuille de route pour la préparation de la défense à l'horizon 2030](#)
- la [Feuille de route pour la transformation de l'industrie de la défense de l'UE](#)

Ces stratégies soulignent l'importance de tirer parti de l'écosystème plus large de la recherche civile et de l'innovation deep tech en Europe pour la préparation de la défense.

Avec le [mini-omnibus dans le domaine de la défense](#), les colégislateurs sont provisoirement convenus d'étendre le champ d'application de la [plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe»](#) (STEP) afin de couvrir les technologies de défense et de permettre à [l'Accélérateur du CEI](#) de soutenir les innovations à double usage et dans le domaine de la défense. L'examen à mi-parcours de la politique de cohésion de 2025 a renforcé le soutien aux investissements STEP et créé de nouvelles possibilités d'intégrer les priorités émergentes en matière de R&I dans les programmes de cohésion.

2.3. Transition écologique

La Commission a fait progresser la transition écologique de l'UE au moyen d'initiatives coordonnées dans les domaines de l'industrie, de l'environnement et de la recherche afin de faire de la **décarbonation** un moteur de compétitivité. En février, la Commission a lancé le [pacte pour une industrie propre](#), qui définit des mesures en faveur des industries à forte intensité énergétique, des technologies propres et de la circularité. Parallèlement, le Fonds de recherche du charbon et de l'acier a été réformé afin de simplifier et d'accélérer les investissements dans la R&I qui soutiennent la décarbonation des secteurs du charbon et de l'acier.

La biodiversité, l'eau, les océans et la pollution ont été abordés au moyen d'approches intégrées axées sur l'innovation. Un exemple en matière de biodiversité a été la nouvelle [directive sur la surveillance des sols](#), qui soutient l'objectif de bonne santé des sols d'ici à

2050. La [stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau](#) promeut la sécurité de l'eau grâce à la restauration du cycle de l'eau, à une économie intelligente dans le domaine de l'eau et à l'accès à une eau propre et abordable pour tous. Le [pacte européen pour l'Océan](#) donne la priorité à la recherche, aux compétences et à l'innovation dans le domaine des océans.

Les politiques en matière de **climat et d'énergie** ont continué de dépendre fortement de la science et de l'innovation. Parmi les nouvelles initiatives prises en 2025 figure la publication d'un [programme stratégique de R&I sur la santé et le changement climatique](#). Dans le domaine de l'énergie, le [plan d'action pour une énergie abordable](#), le [rapport de 2025 sur l'état d'avancement de la compétitivité des technologies énergétiques propres](#), la [communication sur les technologies innovantes liées aux énergies renouvelables](#) et le [train de mesures sur les réseaux européens](#) ont tous renforcé le rôle de l'innovation dans l'accélération du déploiement rentable des énergies propres.

2.4. IA et transition numérique

En octobre, la Commission a adopté sa [stratégie pour l'IA dans la science](#). L'un des projets phares est la création de l'institut virtuel «Resource for AI Science in Europe» (RAISE), qui mettra en commun et harmonisera les talents et l'excellence scientifiques européens, la puissance de calcul, les données scientifiques et le financement de la recherche.

Les développements suivants dans le domaine des technologies numériques ont également guidé les travaux sur la R&I.

- En ce qui concerne l'**IA**, passant de la réglementation à la mise en œuvre, la Commission a adopté le [plan d'action pour un continent de l'IA](#) et la [stratégie pour l'application de l'IA](#). À la suite de l'annonce d'[InvestAI](#), l'UE [a élargi le réseau de fabriques d'IA](#), renforçant ainsi son ambition de «continent de l'IA» et ouvrant la voie à de futures gigafabriques d'IA.
- En ce qui concerne la **technologie quantique**, la Commission a déployé la [stratégie pour une Europe quantique](#), qui vise à faire de l'Europe un acteur mondial de premier plan dans ce domaine d'ici à 2030.
- Le **nuage collaboratif au service du patrimoine culturel** a été élargi et associé désormais 187 organisations partenaires couvrant tous les États membres et les pays associés à Horizon Europe.
- Le prototype du [jumeau numérique européen de l'océan](#) a été présenté par la présidente von der Leyen lors de la conférence des Nations unies sur l'océan en juin.
- La [stratégie numérique internationale](#) a été adoptée dans le but de stimuler la compétitivité technologique et la capacité d'innovation de l'UE en collaboration avec des partenaires et des alliés.

2.5. Partenariat avec les États membres

En ce qui concerne les mesures de R&I dans le cadre de la **facilité pour la reprise et la résilience** (FRR), 351 jalons et cibles liés à la R&I ont été atteints. Selon une [étude consacrée à la R&I dans le cadre de la FRR](#), le modèle de la FRR s'avère efficace pour

stimuler les investissements dans la R&I et les réformes transformatrices dans l'ensemble de l'UE. En ce qui concerne les synergies avec la politique de cohésion, des transferts budgétaires du Fonds européen de développement régional vers Horizon Europe sont mis en œuvre à Malte et en Lituanie.

Les discussions bilatérales entre la Commission et les États membres ont été approfondies tout au long de l'année grâce à des **dialogues renforcés** avec le Danemark, la Bulgarie, le Portugal, la Finlande et l'Espagne. En outre, le **mécanisme de soutien aux politiques** a continué d'aider les États membres et les pays associés à réformer leurs systèmes de R&I. Les activités spécifiques à la Bulgarie, à la Tchéquie, à la Finlande et à l'Ukraine ont été menées à bien. Des exercices d'apprentissage mutuel ont été organisés sur les thèmes des carrières dans la recherche, des politiques nationales en matière d'IA dans le domaine de la science, de la réduction de l'écart entre la science et les politiques, et de la participation du public à la R&I, avec un grand nombre de pays concernés. En outre, le [rapport triennal «She Figures»](#) a été publié pour aider les États membres et les parties prenantes à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'espace européen de la recherche.

Le nouveau [STIP Compass](#) (base de données sur les politiques relatives à la science, la technologie et l'innovation) de la Commission et de l'OCDE a été lancé, regroupant les données sur les initiatives stratégiques et les tendances en matière de R&I au sein d'une plateforme unique.

2.6. Une Europe mondialisée

L'UE a continué de soutenir le redressement de **l'Ukraine** en lançant la coalition internationale pour la science, la recherche et l'innovation en Ukraine, conjointement avec l'Ukraine, l'Italie et l'UNESCO.

Les partenariats avec **l'Afrique** et la **Méditerranée** ont également été renforcés, notamment par la négociation d'un accord de coopération scientifique et technologique entre l'UE et le **Nigeria** et le renouvellement des accords PRIMA avec la **Jordanie**, le **Liban** et le **Maroc**. La coopération stratégique avec les principaux partenaires mondiaux a été approfondie, notamment par l'intermédiaire du Conseil du commerce et des technologies UE-Inde. La coopération avec **l'Amérique latine et les Caraïbes** a pris de l'ampleur avec la première réunion ministérielle UE-CELAC sur la R&I.

Alors que l'année a débuté avec la reconduction de l'accord de coopération scientifique et technologique entre **l'UE et les États-Unis**, les changements de politique qui ont suivi aux États-Unis ont affecté des domaines clés tels que l'action pour le climat. Dans ce contexte, l'UE a maintenu un dialogue ouvert et renforcé les initiatives multilatérales, en particulier en ce qui concerne l'observation du climat et des océans.

Cet engagement en faveur du **multilatéralisme** s'est traduit par l'adoption du paquet Tshwane du G20, qui promeut l'innovation ouverte, et par le renforcement du rôle de l'UE dans la diplomatie scientifique mondiale. En outre, la Commission a coprésidé le Forum mondial GEO 2025 et présidé [l'Alliance transatlantique pour la recherche et l'innovation océaniques](#). La Commission a organisé le forum de l'Alliance en septembre, au cours duquel le [réseau panatlantique de sites phares \(Beacon Sites\) de résilience côtière](#) et le [programme intergénérationnel bleu](#) ont été lancés. Dans le cadre de **Mission Innovation**, l'UE a accéléré la transition vers une énergie propre, en recensant 101 projets de vallée de l'hydrogène dans 38 pays.

Horizon Europe joue un rôle crucial dans le soutien aux domaines prioritaires de la stratégie «[Global Gateway](#)».

2.7. Actions directes non nucléaires mises en œuvre par le Centre commun de recherche de la Commission (JRC)

Le JRC a produit 824 publications évaluées par des pairs et 917 réalisations scientifiques au service des politiques et techniques. Parmi les réalisations marquantes, on peut citer:

- un [rapport de prospective sur l'IA générative](#), qui fournit une analyse prospective de son potentiel de transformation dans l'Union, y compris son incidence socio-économique sur les soins de santé, l'éducation, l'emploi et bien d'autres domaines;
- le lancement d'une nouvelle initiative «[JRC Border Security Lab](#)» (*Laboratoire du JRC de sécurité des frontières*), un réseau de laboratoires travaillant en étroite collaboration avec les services répressifs de l'UE;
- une nouvelle édition de l'[atlas des migrations](#), qui offre une vue d'ensemble harmonisée des migrations à l'échelle mondiale;
- un rapport scientifique au service des politiques sur [l'exploitation du potentiel de la transition vers une économie circulaire dans les industries à forte intensité énergétique](#);
- le lancement du [pôle de lutte contre la précarité en matière de transport](#), qui permet des interventions et un suivi des progrès vers des systèmes de transport de l'UE plus inclusifs;
- [deux nouveaux atlas sur les particules fines \(PM2.5\)](#), couvrant pour la première fois les villes des pays concernés par l'élargissement.

3. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI D'HORIZON EUROPE ET DU PROGRAMME EURATOM

3.1. Horizon Europe en 2025 – faits marquants et nouveautés

L'année 2025 a été marquée par des évolutions majeures en matière de programmation pour les trois dernières années d'Horizon Europe 2021-2027. Le programme de travail «principal» d'Horizon Europe pour 2025 a été adopté en mai, suivi du programme de travail «principal» pour la période 2026-2027 en décembre. Les deux programmes de travail ont mis fortement l'accent sur la simplification, cette dernière introduisant également le recours à des appels horizontaux dans des domaines stratégiques.

Association de pays tiers à Horizon Europe

Les [pays associés](#) étaient au nombre de 22. Plusieurs accords d'association ont été signés au cours de l'année: alors que la Suisse et l'Égypte ont adhéré à l'ensemble d'Horizon Europe, la République de Corée a adhéré à son pilier II. La contribution opérationnelle cumulée des pays associés en 2025 s'est élevée à 3,3 milliards d'EUR, avec plus de 15 500 participations depuis le début de ce programme-cadre.

3.2. Simplification d'«Horizon Europe»

L'année 2025 a marqué un tournant dans la simplification du paysage du soutien à la R&I de l'UE.

Horizon Europe a mené à bien les réformes pratiques suivantes, qui ont permis de réduire les formalités administratives et d'accélérer les résultats en matière d'innovation.

- Le **financement forfaitaire** a été progressivement déployé, ce qui a réduit la nécessité de déclarer les coûts réels et facilité la participation, en particulier pour les PME et les nouveaux arrivants. Les principaux objectifs sont de réduire la complexité administrative pour les bénéficiaires ainsi que les erreurs financières.
- Les programmes de travail proposaient un **nombre réduit de thèmes**, avec des descriptions plus succinctes, et un texte plus court. Ils ont également introduit des **thèmes plus ouverts**, tout en maintenant l'orientation stratégique.
- Les **exigences en matière de proposition** ont été rationalisées, avec moins d'informations préalables requises sur plusieurs aspects liés aux politiques, ce qui a permis de raccourcir le formulaire de proposition.
- L'**évaluation en deux étapes** a été utilisée pour 29 thèmes, ce qui a permis aux demandeurs de soumettre d'abord des propositions plus courtes et de ne préparer des propositions complètes que s'ils étaient sélectionnés pour la deuxième étape. Bon nombre de ces propositions succinctes sont évaluées à l'aveugle, afin d'éviter tout risque potentiel de partialité.
- La **transparence** a été renforcée en rendant les projets de textes des programmes de travail accessibles au public.

Les **dialogues sur la mise en œuvre** et les **vérifications sur le terrain** ont permis aux start-up, aux chercheurs et aux innovateurs d'obtenir un retour d'information direct sur les goulets d'étranglement dans la soumission des propositions, l'évaluation et la gestion des subventions, contribuant ainsi à recenser les priorités en vue d'une simplification accrue.

La mise en œuvre a été simplifiée grâce à l'**amélioration des outils numériques**. La convivialité et la fonctionnalité du portail de l'UE pour les financements et les appels d'offres (EU Funding & Tenders Portal) ont encore été améliorées et la nouvelle application mobile «EU funding & me» a été introduite, dans le cadre d'un processus fondé sur une enquête menée auprès de 30 000 demandeurs et bénéficiaires.

3.3. Données de suivi d'Horizon Europe

Possibilités de financement

Source: systèmes de suivi interne de la Commission, 6 janvier 2026

Les 787 appels à propositions lancés au titre des programmes de travail pour la période 2021-2025 couvraient un total de 3 061 thèmes de recherche, pour un budget de 67,9 milliards d'EUR.

Propositions de projets et taux de réussite

Source: systèmes de suivi interne de la Commission, 5 janvier 2026

L'intérêt pour le programme est resté fort, **148 884 propositions éligibles** ayant été soumises¹ au cours de la période 2021-2025. Leur qualité globale est restée stable, plus de la moitié des propositions éligibles (57 %) ayant atteint le seuil de note minimale d'évaluation.

En janvier 2026, 21 329 propositions avaient été sélectionnées en vue d'un financement, pour une contribution totale estimée à 57,4 milliards d'EUR. Le taux de réussite des propositions est tombé à 14 %, contre 15,3 % en janvier 2025, mais est resté plus élevé que dans le cadre d'Horizon 2020 dans son ensemble (11,9 %).

Environ 70 % des propositions ayant dépassé le seuil de financement n'ont pas été financées. Un financement supplémentaire estimé à 118,5 milliards d'EUR aurait été nécessaire pour financer toutes ces propositions soumises au cours de la période 2021-2025.

Projets financés

À la fin de 2025, **52,8 milliards d'EUR** avaient été octroyés sous la forme de **19 456 subventions**. Le montant moyen des subventions est resté stable à 2,7 millions d'EUR, soit plus que dans le cadre d'Horizon 2020 (2,3 millions d'EUR²), avec une moyenne de six participants par projet.

Le Conseil européen de l'innovation (CEI) comprend également un instrument d'investissement en fonds propres, le **Fonds du CEI**, destiné aux start-up et aux scale-up les plus innovantes. Outre les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous, le Fonds du CEI a approuvé plus de 2,3 milliards d'EUR d'investissements en fonds propres en faveur des bénéficiaires d'Horizon Europe, dont 931,9 millions d'EUR ont été décaissés à ce jour³.

Partie de programme	Propositions éligibles	Propositions acceptées	Taux de réussite des propositions (en % des propositions éligibles)	Proportion de propositions de très bonne qualité (% de propositions éligibles)	Conventions de subvention signées	Contribution de l'Union aux conventions de subvention signées (en Mio EUR)	Montant moyen de la subvention (en Mio EUR)
Pilier I - Science d'excellence							
Conseil européen de la recherche (CER)	41 431	5 781	14 %	27 %	5 651	10 199	1,8
Actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA)	56 730	8 152	14 %	82 %	6 692	3 893	0,6
Infrastructures de recherche	402	170	42 %	86 %	179	1 230	6,9

¹ Nombre de propositions éligibles soumises uniquement dans le cadre des appels clôturés et entièrement évalués.

² Instrument destiné aux PME non inclus.

³ Pour de plus amples informations sur les entreprises soutenues par le Fonds du CEI, voir le [rapport d'impact 2025 du CEI](#).

Partie de programme	Propositions éligibles	Propositions acceptées	Taux de réussite des propositions (en % des propositions éligibles)	Proportion de propositions de très bonne qualité (% de propositions éligibles)	Conventions de subvention signées	Contribution de l'Union aux conventions de subvention signées (en Mio EUR)	Montant moyen de la subvention (en Mio EUR)
Pilier II – Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne							
Pôle 1 – Santé	2 753	640	23 %	55 %	657	5 269	8
Pôle 2 – Culture, créativité et société inclusive	2 460	339	14 %	59 %	350	1 178	3,4
Pôle 3 – Sécurité civile pour la société	1 533	183	12 %	64 %	194	820	4,2
Pôle 4 – Numérique, industrie et espace	6 947	1287	19 %	74 %	1169	8 426	7,2
Pôle 5 – Climat, énergie et mobilité (y compris la facilité du NBE)	7 093	1264	18 %	61 %	1311	9 135	7
Pôle 6 – Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement	4 114	845	21 %	71 %	839	4 938	5,9
Pilier III – Europe innovante							
Conseil européen de l'innovation (CEI)	20 340	1 417	7 %	33 %	1 330	3 532	2,7
Écosystèmes européens d'innovation	1 502	275	18 %	58 %	282	304	1,1
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) ⁴	40	36	90 %	100 %	35	2 115	60,4
Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche							
Élargir la participation et propager l'excellence	3 165	831	26 %	77 %	657	1 487	2,3
Réformer et consolider	374	109	29 %	69 %	110	236	2,1

⁴ Ce chiffre ne concerne que les subventions accordées pour la mise en place des communautés de la connaissance et de l'innovation de l'EIT, qui sont ensuite chargées de mettre en œuvre les activités.

Partie de programme	Propositions éligibles	Propositions acceptées	Taux de réussite des propositions (en % des propositions éligibles)	Proportion de propositions de très bonne qualité (% de propositions éligibles)	Conventions de subvention signées	Contribution de l'Union aux conventions de subvention signées (en Mio EUR)	Montant moyen de la subvention (en Mio EUR)
le système européen de R&I							
Total pour Horizon Europe	148 884	21 329	14 %	57 %	19 456	52 760	2,7

Tableau 1 Propositions et subventions signées par partie de programme, pour la période 2021-2025 (source: Tableaux de bord des propositions et projets Horizon, arrêtés au 5 janvier 2026)

Répondre aux priorités des politiques de l'Union

Source: Fiche de performance du programme relative à Horizon Europe

La R&I joue un rôle important dans l'accélération de la transition écologique. Jusqu'à présent, Horizon Europe est en bonne voie pour atteindre son objectif de 35 % des dépenses consacrées à la lutte contre le changement climatique, tandis que des travaux supplémentaires seront nécessaires pour atteindre l'objectif de 10 % de dépenses en faveur de la biodiversité pour la période 2026-2027.

En 2025, environ 58,7 millions d'EUR ont été alloués à des projets dont l'objectif principal est d'améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes et environ 1 848 millions d'euros à des projets qui contribuent à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Demandeurs et bénéficiaires

Source: systèmes de suivi interne de la Commission, 5 janvier 2026

Les projets signés au cours des cinq premières années du programme concernent **31 006 participants uniques** originaires de **175 pays différents**, dont 35 % de petites et moyennes entreprises (PME)⁵. En moyenne, chaque participant participe à 3,9 projets.

Les **nouveaux participants** au programme (nouveaux arrivants) représentent 55 % de l'ensemble des participants, contre 54 % il y a un an. Le taux de participation des nouveaux arrivants (c'est-à-dire le nombre de projets rejoints en moyenne par chaque participant) est inférieur à celui des anciens participants (1,2 contre 5). Les nouveaux arrivants proviennent principalement du secteur privé, dont un grand nombre de PME, et ont bénéficié jusqu'à présent de 16,7 % de l'ensemble du financement assuré par Horizon Europe.

La proportion la plus élevée de participants provient d'établissements d'enseignement supérieur (35 %) et reçoit la contribution financière la plus élevée (19 milliards d'EUR). Les entités du secteur privé et les organismes de recherche représentent respectivement

⁵ Parmi les participants uniques.

30 % et 22 % de la participation et reçoivent respectivement 13,5 milliards et 14 milliards d'EUR.

Les participants des États membres représentent près de 80 % de l'ensemble des demandes admissibles soumises, 19 % provenant de pays bénéficiant de l'élargissement de la participation au programme. Au total, les entités situées dans les États membres ont reçu 47,3 milliards d'EUR (89,6 % des fonds). Les États membres bénéficiant de l'élargissement de la participation au programme⁶ se sont vu attribuer 13,1 % des fonds, soit une part plus élevée que pour les mêmes pays dans le cadre d'Horizon 2020.

La méthode de déclaration pour les pays associés à Horizon Europe a été adaptée dans le tableau ci-dessous afin de tenir compte de la date à laquelle l'accord d'association est entré en vigueur.

Groupe de pays	Demandes dans les propositions éligibles	% du nombre total des demandes	Taux de réussite des demandes	Participation aux subventions signées	% de toutes les participations	Contribution de l'Union à des conventions de subvention signées (en Mio EUR)	% de la contribution totale de l'Union aux conventions de subvention signées
États membres	518 481	80 %	18 %	99 895	83 %	47 292	89 %
<i>Pays ne bénéficiant pas de l'élargissement de la participation au programme</i>	395 074	61 %	19 %	79 093	66 %	40 371	76 %
<i>Pays bénéficiant de l'élargissement de la participation au programme</i>	123 407	19 %	16 %	20 802	17 %	6 921	13 %
Pays associé (sans la Suisse)	61 637	10 %	15 %	8 613	7 %	4 470	8,5 %
Suisse – pays associé	2 690	0,4 %	14 %	75	0,1 %	92	0,2 %
Suisse — pays tiers non associé	12 101	2 %	21 %	2 827	2 %	126	0,2 %
Pays tiers	49 748	8 %	20 %	9 062	7 %	780	1 %

⁶ États membres uniquement (Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Tchéquie).

TOTAL	644 657	-	-	120472	-	52 761	-
--------------	----------------	---	---	---------------	---	---------------	---

Tableau 2: pays d'origine des demandeurs et des bénéficiaires

Chemins d'impact clés

Source: Tableau de bord des CIC arrêté au 5 janvier 2026

Des chemins d'impact clés (CIC) ont été introduits dans Horizon Europe afin de suivre l'impact du programme au moyen d'indicateurs à court, moyen et long terme.

Les données reposent principalement sur le système de rapports périodiques du projet. 2 664 projets (14 %) étaient clôturés au moment de la présente analyse et 40 % des projets avaient fait l'objet d'au moins un rapport périodique. Étant donné que la plupart des indicateurs à moyen et à long terme nécessitent un nombre important de projets avant de donner des résultats significatifs, la présente section se concentre uniquement sur les indicateurs à court terme.

Impact scientifique

- À ce jour, les projets Horizon Europe ont fait état de 18 478 publications évaluées par des pairs (CIC 1).
- Horizon Europe rassemble 126 407 chercheurs en début de carrière (CIC 2), dont 44 % sont des femmes.
- 80,8 % des résultats de recherche produits par le programme (publications, ensembles de données, logiciels) ont été mis à disposition en libre accès par l'intermédiaire des bénéficiaires (CIC 3).

Impacts sociétaux

- Plus de 99 % de l'ensemble des réalisations d'Horizon Europe sont considérées comme pertinentes pour l'une des priorités stratégiques de l'UE, à savoir les priorités de la Commission pour la période 2019-2024, les objectifs de développement durable ou les objectifs d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets (CIC 4)⁷.
- Les projets des missions de l'UE ont produit 206 publications évaluées par des pairs et 284 résultats innovants (CIC 5).
- 41 % des projets disposent de mécanismes structurés pour associer le public ou les utilisateurs finaux à la cocréation de contenus de R&I (CIC 6).

Impact économique/technologique

- Les projets ont fait état de 7 645 réalisations innovantes (produits, processus, méthodes, etc.). En outre, les bénéficiaires ont déjà déclaré 283 produits non confidentiels de droits de propriété intellectuelle, dont 94 demandes de brevet, un

⁷ Le JRC et l'EIT ne sont pas inclus dans le calcul.

nombre qui devrait augmenter une fois que la confidentialité de la plupart des demandes aura été levée (CIC 7).

- Les projets financés soutiennent au moins 95 798 emplois (équivalents temps plein) dans les entités juridiques participantes (CIC 8).
- Parallèlement à l'investissement initial de l'UE, les participants au projet ont réalisé des co-investissements directs d'au moins 12,9 milliards d'EUR (CIC 9).

Les partenariats européens

Source: Tableau de bord des projets Horizon arrêté au 5 janvier 2026

À la fin de l'année 2025, 54 partenariats européens étaient actifs, dont deux devaient être signés en janvier 2026 et quatre autres plus tard. Au total, 1 345 subventions ont été signées dans le cadre de l'ensemble des partenariats, impliquant 9 568 participants uniques et représentant une contribution de l'UE de 12,5 milliards d'EUR.

Depuis 2021, **10 entreprises communes actives**⁸ ont signé 701 subventions pour un montant total de **6,7 milliards d'EUR** et impliquant 5 350 participants uniques. En outre, **4,3 milliards d'EUR** provenant d'Horizon Europe ont soutenu 11 **partenariats co-programmés**, avec 635 subventions en faveur de 4 944 organisations distinctes. En ce qui concerne les **partenariats cofinancés**, 18 conventions de subvention ont été signées pour un montant total de 1,5 milliard d'EUR, impliquant 754 participants uniques.

Les missions de l'Union

Source: Tableaux de bord des propositions et projets Horizon, arrêtés au 5 janvier 2026

Dans le programme de travail 2025, neuf appels à missions ont été lancés. Entre 2021 et 2025, les appels liés à des missions ont attiré 1 515 propositions éligibles. 321 subventions ont été signées, impliquant 3 845 bénéficiaires et totalisant 2,48 milliards d'EUR.

3.4. Analyse approfondie: les Monitoring Flash d'Horizon Europe et autres études

Plusieurs rapports thématiques sur la mise en œuvre et la performance d'Horizon Europe ont été publiés en 2025:

- un monitoring flash présentant une [vue d'ensemble de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les programmes de R&I de l'UE](#);
- un monitoring flash présentant la [contribution d'Horizon Europe aux cinq missions de l'UE](#);
- une étude visant à [quantifier les avantages environnementaux d'Horizon Europe](#), notamment grâce aux économies d'énergie ou de ressources;

⁸ Partenariats institutionnalisés sur la base de l'article 187 du TFUE.

- une étude évaluant l'[incidence macroéconomique d'Horizon Europe](#) sur le PIB et l'emploi;
- un monitoring flash sur l'[utilisation des niveaux de maturité technologique dans Horizon Europe](#);
- une étude dressant le bilan de [20 années de recherche en matière de sécurité \(civile\) financée par l'UE](#).

Évaluation intermédiaire d'Horizon Europe

En avril, la Commission a publié l'[évaluation intermédiaire](#) d'Horizon Europe. Une communication a également été adressée au Parlement européen et au Conseil, présentant les [enseignements tirés et des propositions d'actions futures](#). Les principales conclusions montrent la forte incidence d'Horizon Europe grâce à des innovations tangibles et son excellence scientifique. Le programme amplifie l'incidence de l'innovation, chaque euro investi par l'intermédiaire du Fonds du CEI attirant plus de trois euros d'investissements privés. La participation des États membres bénéficiant de l'élargissement de la participation au programme a également augmenté, passant de 47 % à 58 % dans le cadre d'Horizon 2020.

Analyse d'impact et proposition pour le futur programme Horizon Europe et le Fonds européen pour la compétitivité

La Commission a également publié une [analyse d'impact pour le futur programme Horizon Europe \(2028-2034\) et un nouveau Fonds européen pour la compétitivité](#). Elle a ensuite adopté des propositions pour les deux programmes interconnectés, qui soutiendront l'ensemble du processus d'innovation, du laboratoire à la mise sur le marché. À la suite de leur adoption par la Commission en juillet, les propositions sont en cours de négociation par les colégislateurs.

3.5. Diffusion et exploitation des résultats

La Commission a continué de gérer et de développer la [plateforme des résultats d'Horizon](#) et le service [Booster](#) afin d'aider les bénéficiaires d'Horizon Europe à diffuser et à exploiter leurs résultats. La plateforme des résultats d'Horizon a vu 569 nouveaux résultats téléchargés et a activement soutenu 25 entreprises dans leur parcours de mise sur le marché grâce à un financement spécifique et à des possibilités de participation à des événements destinés aux investisseurs. Booster a fourni 764 services à 1 602 bénéficiaires, allant de la diffusion au soutien à la mise sur le marché.

La Commission a produit plusieurs publications [CORDIS](#), dont 20 packs thématiques, 10 vidéos «Résultats en bref» et 10 épisodes du podcast CORDIScovery.

3.6. Mise en œuvre et suivi du programme Euratom

À la suite de la [proposition](#) de la Commission, le Conseil a adopté une [prolongation du programme Euratom de recherche et de formation](#) pour 2026 et 2027, étayée par l'[évaluation intermédiaire](#) du programme 2021-2025.

Le programme 2021-2025 est doté d'un budget total de 1,38 milliard d'EUR. Il est mis en œuvre au moyen d'actions directes et indirectes, représentant respectivement 38,5 %

et 61,5 % du budget. Dans le cadre du volet des actions indirectes, 61 subventions de projets avaient été signées à la fin de 2025, dont quatre partenariats cofinancés. Ces subventions ont rassemblé 578 participants uniques et ont représenté 816 millions d'EUR de contributions Euratom.

En septembre, la Commission a dévoilé sa proposition pour le prochain programme Euratom de recherche et de formation (2028-2032).

a) Actions directes nucléaires mises en œuvre par le JRC

En 2025, le JRC a publié 102 articles évalués par des pairs sur des sujets de recherche nucléaire, 90 rapports techniques, trois documents de référence et trois méthodes validées intégrées dans des bibliothèques nucléaires internationales, quatre systèmes techniques visant à renforcer les garanties nucléaires et une contribution aux normes internationales.

Le JRC a contribué au [plan d'action stratégique pour les petits réacteurs modulaires \(PRM\)](#), approuvé par l'alliance industrielle européenne pour les PRM, qui vise à faciliter leur développement et leur déploiement en toute sécurité d'ici à 2030.

b) Actions indirectes du programme Euratom de recherche et de formation

La Commission a lancé des initiatives pour remédier aux pénuries de compétences nucléaires spécialisées, en particulier dans les domaines de la sûreté nucléaire, des technologies innovantes et de la protection radiologique. Le [projet Skills4Nuclear](#) soutient le développement d'une main-d'œuvre qualifiée pour les technologies nucléaires existantes et émergentes. Parallèlement, le [partenariat cofinancé PIANOFORTE](#), avec 108 partenaires dans 26 pays, a lancé son troisième appel ouvert transnational, sélectionnant six nouveaux projets. Le [partenariat cofinancé EURAD 2](#) a encore renforcé les capacités européennes par le lancement de son programme de mobilité.

4. PERSPECTIVES POUR 2026

En 2026, la Commission entend renforcer l'écosystème européen de la R&I au moyen de **l'acte législatif européen sur l'innovation** et de **l'acte législatif sur l'espace européen de la recherche**. Ceux-ci accéléreront l'adoption de l'innovation par le marché, aligneront les priorités de l'UE et les priorités nationales et contribueront à atteindre l'objectif d'investissement de 3 % du PIB dans la R&I dans l'ensemble de l'UE. Ces initiatives contribueront à mettre sur le marché des idées innovantes dans tous les secteurs, en réduisant la fragmentation, et renforceront la libre circulation des chercheurs, des connaissances et des technologies.

L'année 2026 verra le lancement du [Fonds «Scale-up Europe»](#), doté de plusieurs milliards d'euros et destiné à soutenir les entreprises technologiques stratégiques les plus prometteuses d'Europe, et de [l'acte législatif sur les matériaux avancés](#), qui vise à accélérer l'innovation et l'expansion des matériaux avancés. De nouvelles initiatives en matière de R&I seront également lancées dans des domaines tels que **l'IA, les batteries, l'accès aux données, la santé, le climat, l'agriculture, le développement rural, la biodiversité et la résilience des océans et de l'eau**, entre autres.